

Types de demandes de soutien financier recevables



Avril 2025

Les besoins des organisations

Les besoins des organisations sont en constante évolution c'est pourquoi des demandes de dons pour différentes choses peuvent être faites à la fondation. De façon à vous permettre d'envisager toutes les possibilités et de fournir la documentation la plus pertinente voici quelques exemples de possibilités.

Les demandes peuvent être faites en tout temps sur le site Internet. Nous vous invitons à prendre connaissance des critères d'admissibilité généraux présentés sur le site qui restent tous valables lors de chacune des demandes. <https://fmlsaputo.org/>

Critères d'admissibilité

★ Admissibilité de l'organisme

- Être un organisme de bienfaisance reconnu par l'ARC lorsqu'exigé, varie selon les types de demandes
- Avoir une expertise auprès des populations identifiées dans la mission de la fondation
- Démontrer une saine gouvernance de l'ensemble des parties prenantes de l'organisme

★ Admissibilité du projet

- Un projet en lien avec une des populations ciblées par la fondation soit:
 - Les personnes âgées
 - Les personnes handicapées
 - Les personnes issues de l'immigration
- Le projet offre une solution aux personnes concernées
- Peu importe le type de demande, la solution proposée doit s'insérer dans la mission même de l'organisme.
- Le projet doit être réfléchi de façon à devenir pérenne à la suite de l'appui de la fondation.

Nous vous invitons à prendre connaissance des critères d'admissibilité présentés sur le site qui restent tous valables lors de chacune des demandes. <https://fmisaputo.org/>

Types demandes de dons

1. Initiative
2. Renforcement des capacités organisationnelles
3. Stratégie numérique
4. Stage
5. Réflexion territoriale
6. Collaboration sectorielle
7. Achat de matériel adapté
8. Habitation
9. Regroupements
10. Anniversaire d'un organisme



1. Initiative

La fondation offre du soutien pour des initiatives qui touchent directement l'une des populations de sa mission. Il peut s'agir de soutien au démarrage d'un projet, d'une augmentation du territoire desservi, du nombre de personnes touchées...

★ Présentation du budget

- Vous devez présenter un budget avec les revenus et les dépenses pour chacune des années. Indiquez si les revenus sont confirmés ou en attente de confirmation. Veuillez faire un tableau avec une colonne par année.
- La pérennité de l'initiative doit être démontrée à la fois dans la présentation du projet et dans le budget. Un soutien peut être accordé pour plus d'une année au besoin.
- Pour présenter votre réflexion sur la pérennité du projet vous pouvez ajouter une colonne au budget pour une année supplémentaire au soutien demandé. Vous y indiquez ce que seront les revenus et dépenses.

★ Résultats attendus

- Les résultats attendus doivent être en lien avec le projet et le budget. Prenez le temps de réfléchir à la formulation. Ils sont importants dans l'analyse de la demande. La reddition de compte se fait sur ces résultats attendus. Ils doivent donc être évaluables.

Développement d'un plan de déploiement du projet

Si vous avez une idée de projet mais que du travail est à faire pour développer un plan, un budget, réfléchir aux ressources humaines, consulter des organismes ayant mis sur pied un projet ressemblant, (avec des similitudes), évaluer des possibilités... **Nous offrons un montant permettant de prendre le temps de faire ces réflexions et de mieux évaluer le déploiement éventuel du projet.** Ce montant doit vous permettre d'embaucher une ou des ressources externes qui feront une partie du travail ou de dégager un employé de ses tâches habituelles.

Dans cette éventualité nous vous invitons à faire une demande en indiquant comme titre **Développement d'un plan de déploiement du projet.**

L'un des résultats attendus sera lié à la production d'un plan d'affaires ou de mise en œuvre du projet.

2. Renforcement des capacités organisationnelles

Les organismes dont la mission est en lien avec celle de la fondation peuvent soumettre une demande pour du renforcement de capacités organisationnelles. L'exercice d'obtention de soumissions de fournisseurs externes est nécessaire. La soumission du fournisseur sélectionné doit être ajoutée à la demande dans la section *Autre document*. Les autres soumissions obtenues peuvent être demandées pour une meilleure analyse de la demande. Un certain nombre de champs de renforcement des capacités ont été identifiés, soit l'accompagnement en : ressources humaines, virage numérique, budget, collaboration, communications, services et gouvernance dont la planification stratégique.

★ Présentation de la demande

- Pour soutenir l'organisme de façon structurante, la fondation souhaite que la priorisation des champs soit documentée et qu'elle ait été planifiée.
- La fondation est prête à recevoir une seule demande à la fois par organisme pour le renforcement de capacités
- Les dépenses admissibles sont les montants des soumissions des fournisseurs externes. Une demande pour du renforcement de capacités ne peut être confondue avec une demande pour une initiative.

★ Les documents suivants doivent être transmis lors de la demande

- La planification stratégique identifiant le besoin face à l'un de ces champs de renforcement de capacités
- Une résolution du conseil d'administration stipulant la ou les priorités, le lien avec la planification stratégique de l'organisme ainsi que leur engagement face à cet effort
- Soumission du fournisseur externe sélectionné

Notez que de faire une demande de soutien financier pour du renforcement de capacités organisationnelle n'est en rien une restriction pour l'obtention d'un soutien financier autre.

Si l'organisme n'a pas de planification stratégique à jour, une demande peut être faite pour la réalisation d'un tel exercice. Une demande pour un projet en cours de réalisation est recevable. Indiquez bien l'ensemble des étapes et celles franchies dans la présentation du projet.

3. Stratégie numérique

De nombreuses demandes sont faites en lien avec la stratégie numérique : nouveaux logiciels, implantation d'un CRM, sécurité informatique, site Internet....

De façon à assurer un soutien structurel la fondation demande qu'un plan soit présenté pour ce virage numérique. Il vous faut joindre dans le formulaire un document avec le **plan de l'organisme pour réussir ce virage numérique**. Celui-ci devra comprendre les étapes, autant celles franchies que celles à venir, et l'échéancier souhaité.

Il est important de noter qu'une **analyse d'économie d'échelle** devra avoir été faite et être présentée si un tel exercice est possible. Ce critère est nécessaire considérant l'importance des besoins. Les demandes doivent favoriser l'amélioration continue des pratiques internes. L'injection de ressources faites par l'organisme fera partie de l'évaluation du dossier. Notez que l'ensemble des biens acquis devront demeurer la propriété de l'organisme.

4. Expérience étudiant

La Fondation propose un soutien financier aux organismes communautaires offrant des services aux personnes âgées ou aux personnes handicapées pour permettre de recevoir des étudiants dans la cadre d'une expérience de travail.

Nous ne faisons pas référence à un stage faisant partie intégrante du diplôme.

Critères d'admissibilité

★ *De l'organisme*

- Avoir une mission dédiée aux personnes âgées ou aux personnes handicapées
- Avoir un numéro d'organisme de bienfaisance reconnu par l'Agence de revenu du Canada
- La demande peut être pour plusieurs étudiants dans le cadre de un ou plusieurs projets
- Dans le budget inscrire les dépenses pour chacun des étudiants en mentionnant le programme et l'institution d'enseignement de chacun

★ *De l'étudiant*

- Être un résident du Québec et citoyen canadien ou résident permanent.
- Être étudiant dans un programme d'étude reconnu conduisant à l'obtention d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou d'un diplôme d'études universitaires

★ *De l'expérience de travail*

- Peut être dans tous les domaines et secteurs d'intervention
- Doit être en lien avec le champ d'études de l'étudiant
- Il s'agit d'un projet que le ou les étudiants termineront.
- Doit se réaliser au Québec
- D'une durée permettant la réalisation du projet par le ou les étudiants

Voici quelques exemples :

- Révision des outils de communication
- Conception d'un nouveau programme
- Évaluation et révision d'un programme existant
- Révision des outils de gestion
- Évaluation et proposition d'outils de gestion des ressources humaines
- Analyse de la programmation en fonction des besoins de la clientèle et nouvelle proposition

5. Réflexion territoriale

Si vous souhaitez mobiliser l'ensemble des acteurs d'un territoire pour réfléchir aux besoins et services à offrir aux personnes handicapées ou aux personnes âgées, la fondation peut vous soutenir financièrement pour défrayer les coûts d'une telle réflexion. Cet exercice doit toutefois mener à un plan d'actions concrètes pour les personnes concernées. Un des résultats attendus de la demande doit concerner la production d'un tel plan d'action. La fondation sera intéressée à recevoir ce plan et à vous rencontrer pour évaluer les possibilités d'en soutenir la mise en œuvre.

★ Le projet doit

- Compter sur la participation des acteurs concernés par les enjeux de la population ciblée
- Être pour un territoire délimité (MRC, territoire du CISS ou CIUSSS, région...)
- Viser la mise en commun des efforts pour amener des solutions pour les personnes âgées ou pour les personnes handicapées

Si une entreprise ou une organisation est requise pour l'animation de cette réflexion, ce qui est recommandé, la proposition de cette entité doit être ajoutée à la demande. Utilisez la section *Autre document* pour transmettre cette proposition. Les autres soumissions obtenues peuvent être demandées pour une meilleure analyse de la demande.

6. Collaboration sectorielle

Si vous souhaitez mobiliser l'ensemble des acteurs d'un secteur en particulier des services aux personnes âgées ou aux personnes handicapées la fondation peut vous soutenir financièrement pour défrayer les coûts d'une telle mobilisation. Cet exercice doit toutefois mener à un plan d'actions concrètes pour les organismes et/ou les personnes concernées. Un des résultats attendus de la demande doit nécessairement concerner la production d'un tel plan d'action. La fondation sera intéressée à recevoir ce plan et à vous rencontrer pour évaluer les possibilités d'en soutenir la mise en œuvre.

★ Le projet doit

- Compter sur la participation des acteurs concernés par le secteur ciblé
- Identifier un secteur précis soit une clientèle et un secteur d'intervention
- Viser la mise en commun des efforts pour amener des solutions
- Ne pas se substituer à un regroupement existant
- Permettre la rédaction d'un plan d'action dans lequel les acteurs concernés s'engagent et non pas exclusivement la préparation d'une demande de soutien financier.

Si une entreprise ou une organisation est requise pour l'animation de cette réflexion, ce qui est recommandé, la proposition de cette entité doit être ajoutée à la demande. Utilisez la section *Autre document* pour transmettre cette proposition. Les autres soumissions obtenues peuvent être demandées pour une meilleure analyse de la demande.

Pour faire une demande de soutien financier

- Remplir le formulaire sur le site Internet
- Fournir un court document (2- 3 pages) présentant votre projet soit :
 - liste des collaborateurs conviés
 - population ciblée
 - thème de la mobilisation – secteur ciblé
 - échéancier

7. Achat de matériel adapté

Les organisations offrant des services directs aux personnes handicapées ont besoin pour ces services de matériel adapté au handicap. Des demandes pour de l'achat de matériel adapté qui appartiendra à l'organisme sont recevables et ce, que ce soit pour du matériel qui sera prêté aux personnes handicapées dans le cadre d'un service de prêt ou pour les activités régulières de l'organisme.

Un tableau avec la liste des items et les liens vers les sites concernés est demandé. La ou les soumissions doivent être fournies lors de la demande de don.

Notez que seules les demandes pour du matériel adapté au handicap sont recevables et que les biens acquis avec le don devront rester la propriété de l'organisme et pouvoir être utilisés dans les années à venir par les personnes handicapées.

De façon à structurer ces demandes, des ententes ont été faites avec des regroupements d'organismes pour la mise sur pied de fonds. Si une telle possibilité existe pour l'organisme, elle sera prise en compte.

Pour demander ce type de soutien financier il faut être un organisme de bienfaisance reconnu par l'ARC

8. Habitation

La fondation étudie les demandes de soutien financier pour des projets d'habitation collectives pour personnes âgées ou personnes handicapées. Il doit s'agir de projets issus et portés par la communauté, dont le prix des logements sera abordable. Pour demander ce type de soutien financier, il faut être un organisme de bienfaisance reconnu par l'ARC

★ L'organisme doit fournir

- ★ les critères de sélection de la clientèle visée,
- ★ l'entente avec le réseau de la santé pour les services si nécessaire,
- ★ l'échéancier,
- ★ l'offre d'achat et les soumissions des entrepreneurs
- ★ et le budget complet indiquant les revenus confirmés et ceux en attente.

La fondation intervient uniquement lorsque le montage financier du projet est presque finalisé et la construction imminente ou débutée.

9. Regroupements

De façon à répondre adéquatement aux nombreuses demandes de certains secteurs, à maximiser les investissements et à profiter de l'expertise des regroupements d'organismes, la fondation développe des projets avec des regroupements d'organismes, tels:

- Renforcement de capacités du regroupement et/ou des membres
- Fonds pour achat de matériel adapté par les membres
- Fonds pour activités réalisées par les membres
- Soutien à des événements nationaux
- Développement de projets pilotes
- Fonds de formation continue pour les membres
- Initiative du regroupement ou de plusieurs membres

Si votre association ou regroupement d'organismes souhaite réfléchir à une telle entente, il suffit de nous contacter, nous pourrons discuter des besoins et possibilités.

10. Anniversaire d'un organisme

La Fondation Mirella et Lino Saputo cherche à être un partenaire des organismes qui œuvrent auprès des personnes âgées et des personnes handicapées. Nous souhaitons vous offrir un montant significatif lors des anniversaires de l'organisme.

- ★ Un montant pouvant aller jusqu'à 50 000\$ sera déterminé en fonction des informations fournies.
- ★ Seuls les anniversaires aux cinq ans sont recevables (5, 10, 15, 20, 25 ans, etc)
- ★ Nous espérons que ce soutien auquel aucune action ne doit être lié vous permettra de réaliser la mission de votre organisation

★ Critères

- Avoir un numéro de bienfaisance de l'Agence de revenu du Canada
- Avoir au cœur de sa mission les personnes âgées et ou les personnes handicapées
- Offrir des services au Québec
- Seuls les anniversaires aux cinq ans sont recevables (5, 10, 15, 20, 25 ans, etc)
- Une demande peut être faite à tous les 5 ans
- La demande doit être faite l'année de l'anniversaire
- Recevoir un don pour souligner un anniversaire ne compromet pas une autre demande. Au contraire, nous encourageons les organismes à faire des demandes pour d'autres besoins

Présentation de la demande

- Remplir le formulaire sur le site internet
- Le titre du projet devant être l'anniversaire et l'année de celui-ci ex : 25 ans - 2025
- Un tableau vous sera transmis pour nous fournir l'information sur la fréquentation aux activités
- Si votre dossier est retenu vous un suivi sera assuré par l'équipe de la fondation. Seules les demandes retenues font l'objet d'un suivi
- Considérant qu'aucun projet ne doit être soumis pour une telle demande, dans certaines cases du formulaire relatives à un projet, vous pouvez inscrire **Sans objet**